

La collecte en SCPI reste dynamique



© 2022 Les Echos Publishing

L'ASPIM et l'IEIF viennent de publier leurs statistiques portant sur le marché des SCPI de rendement au 3^e trimestre 2022. Selon ces statistiques, les SCPI ont collecté 2,3 milliards d'euros au cours de ce trimestre, un volume en hausse de 47 % par rapport au 3^e trimestre 2021, ce qui confirme ainsi l'engouement des épargnants pour la pierre-papier. Et depuis le début de l'année, la collecte des SCPI s'élève à 7,5 milliards d'euros, un montant en hausse de 45 % par rapport à la même période de l'année précédente. À noter que ce sont les SCPI de bureaux qui ont porté la collecte (43 %), devant les SCPI à stratégie diversifiée (29 %) et les SCPI à prépondérance santé et éducation (16 %). Arrivent en queue de peloton les SCPI à prépondérance commerce (4 %), les SCPI à prépondérance résidentiel (2 %) et les SCPI à prépondérance hôtels, tourisme, loisirs (0,6 %). Soulignons que la capitalisation des SCPI (hors fiscales) s'élève à 86,5 milliards d'euros au 30 septembre 2022, soit une hausse de 3 % sur un trimestre.

Rappel : les SCPI permettent à des particuliers d'investir dans l'immobilier sans détenir directement un appartement, un local commercial, une maison. L'investissement porte sur l'acquisition de parts de capital de ces sociétés qui détiennent elles-mêmes un patrimoine immobilier et redistribuent aux différents investisseurs les loyers qu'elles

perçoivent.

© 2022 Les Echos Publishing